



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	CI 310057	Numéro	T10603
Adresse du site	2-4, rue Raymond Queneau	Hauteur	R + 6 (19 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence LTE 700 avec changement d'antennes sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Deux autres opérateurs présents sur le site SFR (0°, 120°, 240°) et Free (70°, 190°, 310°).		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/07/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	13/11/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	13/01/2019

Historique et contexte	Accord lors de la CCTM du 05/07/2013
------------------------	--------------------------------------

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement de la fréquence (ajout 700 MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 4 m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 2° et 9°
Estimation	0° < 2V/m ; 120° < 5V/m ; 240° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers	Établissements particuliers < 1 V/m		

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer trois des six antennes penta-bandes existantes par trois antennes hepta-bandes en lieu et place. Les trois antennes bi-bandes resteront inactives. Six nouveaux modules radio de taille réduite et de couleur gris clair seront installés sur des nouveaux supports.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue. Six nouveaux modules techniques associés aux antennes sont de taille réduite et de couleur gris clair. Ils seront placés proches antennes, sur des supports existants, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	34,05 m

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



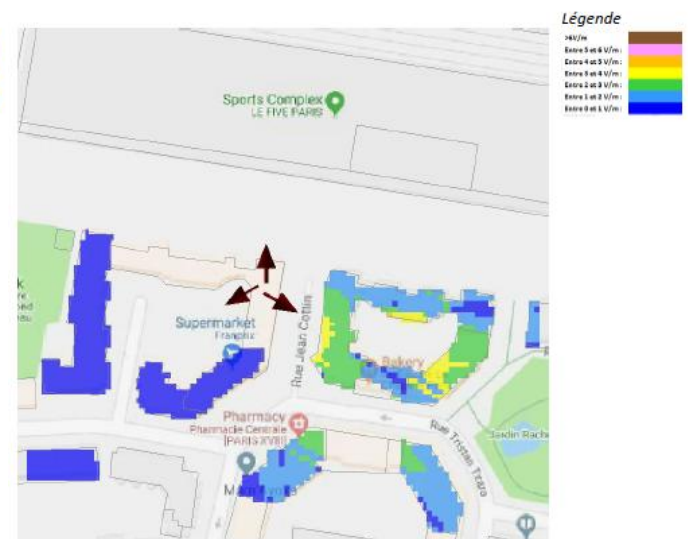
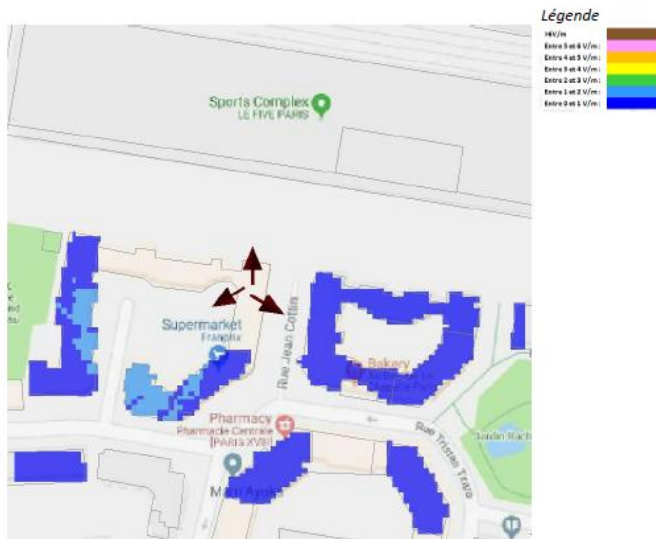
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Lycée professionnel	15 Rue des Fillettes		X: 601962 Y:2432908	166 M	1.951% et 0.804 V/m
Accueil de jeunes enfants	1 Place Pierre Mac Orlan		X: 601887 Y: 2433020	23 M	2.008% et 0.894 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

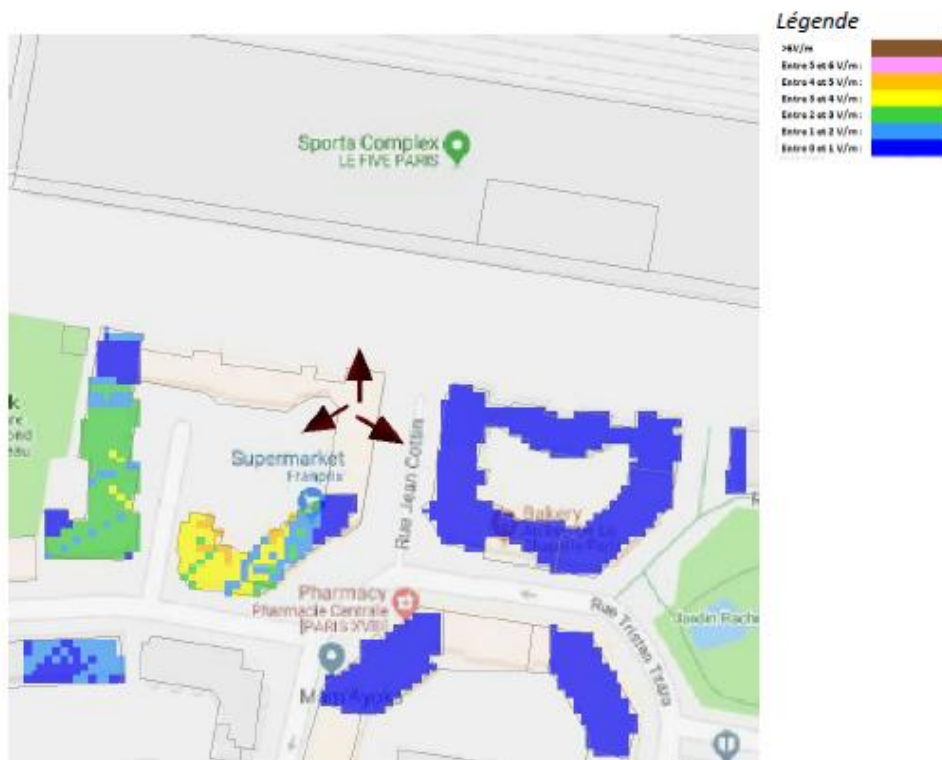


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 19,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 4-5 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	19,5 m	19,5 m	19,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat de l'existant :



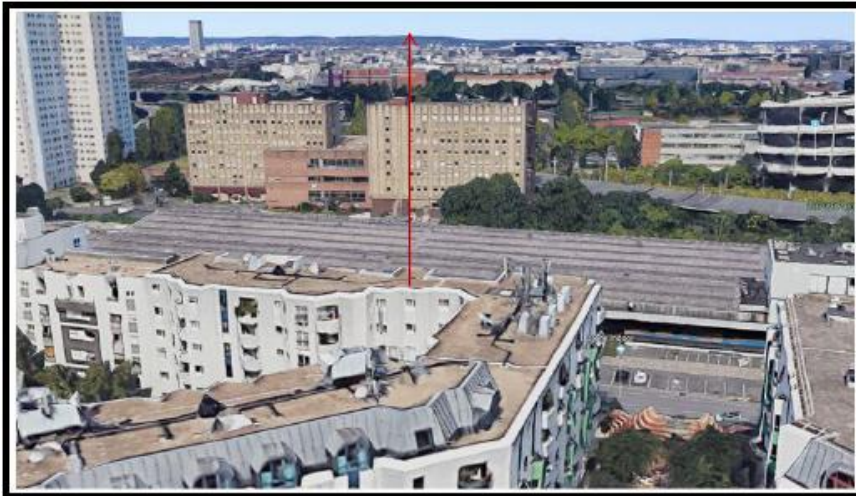
Etat projeté :



Aucun changement de l'aspect visuel.

Vue des Azimuts

Azimut 1 = 0° :



Azimut 2 = 120° :



Azimut 3 = 240° :

